



Services sur mesure, vision du futur

Valérie Dittli, conseillère d'Etat, cheffe du DFA

Marinette Kellenberger, Directrice générale de la fiscalité

Séverine Siegenthaler, Adjointe à la Directrice générale

Conférence de presse du 15 janvier 2024

Sommaire

Administration cantonale des impôts (ACI)



Modifications légales et feuille de route



Situation en chiffres



Des projets orientés usagers

Modifications légales et feuille de route

Ce qu'il faut retenir

Personnes physiques - modifications fiscales pour la PF 2023:

- Augmentation de la déduction pour frais de garde de 10'500 à 13'000 francs par enfant
- Augmentation des déductions pour l'assurance-maladie de 3'200 à 4'800 francs par adulte et de 6'400 à 9'600 francs pour les époux vivant en ménage commun
- Réduction de l'imposition sur l'estimation des objets mobiliers

Personnes physiques - modifications fiscales pour la PF 2024:

- Augmentation de la déduction pour frais de garde de 13'000 à 15'000 francs par enfant
- Baisse de 3,5% sur l'impôt cantonal sur le revenu

Modifications légales et feuille de route

Ce qu'il faut retenir

Personnes physiques – modifications fiscales pour la PF 2025-2026:

- Dès 2025, baisse de 1,5% supplémentaire sur l'impôt cantonal sur le revenu
- Dès 2026, baisse de 48 mios sur l'impôt cantonal sur la fortune (réponse à la motion Gross)
- Sous réserve de la situation financière de l'Etat aux comptes 2023 et 2024

Baisse de 3,5% de l'impôt cantonal en 2024

Le point sur les acomptes

- Selon décision du Grand Conseil du 10 octobre 2023, une baisse d'impôt de 3,5% de l'impôt cantonal sur le revenu des personnes physiques a été adoptée
- Les contribuables bénéficieront de cette baisse dans leur décision de taxation 2024
- Les acomptes 2024 ne tiennent pas compte de cet abattement, car cette baisse d'impôt était encore soumise au délai référendaire au moment de l'envoi des acomptes fin novembre 2023
- Tout contribuable peut adapter en tout temps ses acomptes en fonction de sa situation
- Les montants payés en trop pourraient faire bénéficier les contribuables d'un intérêt rémunérateur

La situation en chiffres

Administration cantonale des impôts

525'192 contribuables
Personnes physiques



Plus de 580'000
contribuables dans
le Canton de Vaud



50'802 contribuables
Personnes morales

Etat au 01.01.2024

Les recettes fiscales (6,540 milliards) représenteront environ 59%
du budget de l'Etat de Vaud (11,014 milliards)

(Budget 2024)

La situation en chiffres

Evolution de la population résidente permanente

Population du Canton de Vaud au 31 décembre

2000	2005	2010	2015	2017	2020	2021	2022
615'978	650'791	708'177	767'497	794'384	815'300	823'881	830'791

La situation en chiffres

ACI - évolution du nombre de contribuables PP

Année civile	1999	2005	2009	2017	2022	2023
Personnes physiques	363'166	376'045	398'978	470'538	517'479	525'192
Personnes morales	24'468	26'629	26'616	35'084	48'595	50'802

La situation en chiffres

ACI - déclaration d'impôt des personnes physiques (PP)

Déclaration d'impôt (DI): avancement de la taxation

Situation au 1 ^{er} janvier 2020	Situation au 1 ^{er} janvier 2021	Situation au 1 ^{er} janvier 2022	Situation au 1 ^{er} janvier 2023	Situation au 1 ^{er} janvier 2024
DI 2018 taxées	DI 2019 taxées	DI 2020 taxées	DI 2021 taxées	DI 2022 taxées
79,75%	86,02%	85,68%	81,98%	81,75%

La situation en chiffres

ACI - déclaration d'impôt des personnes physiques (PP)

Progression du dépôt électronique

Situation au 1^{er} janvier 2022
(DI 2020)

360'987

Dépôts électroniques

soit

76,23%

Situation au 1^{er} janvier 2023
(DI 2021)

380'951

Dépôts électroniques

soit

78,85%

Situation au 1^{er} janvier 2024
(DI 2022)

396'265

Dépôts électroniques

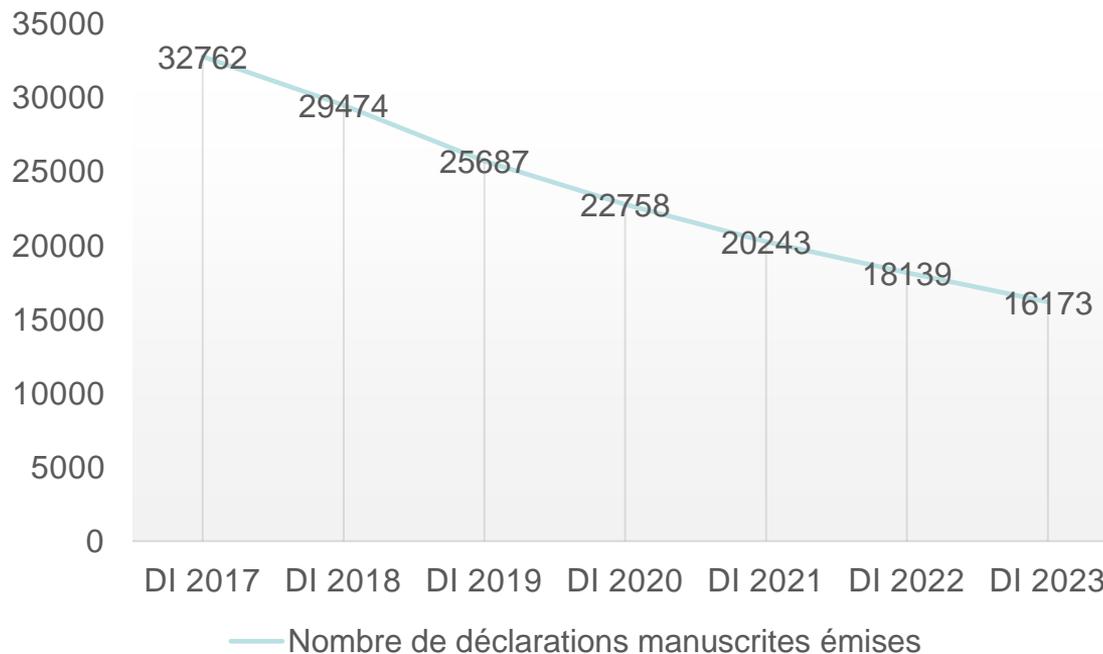
soit

80,85%

La situation en chiffres

ACI - déclaration d'impôt des personnes physiques (PP)

Diminution des déclarations manuscrites



La situation en chiffres

ACI - sommersions – personnes physiques

Situation au 1^{er} janvier 2024

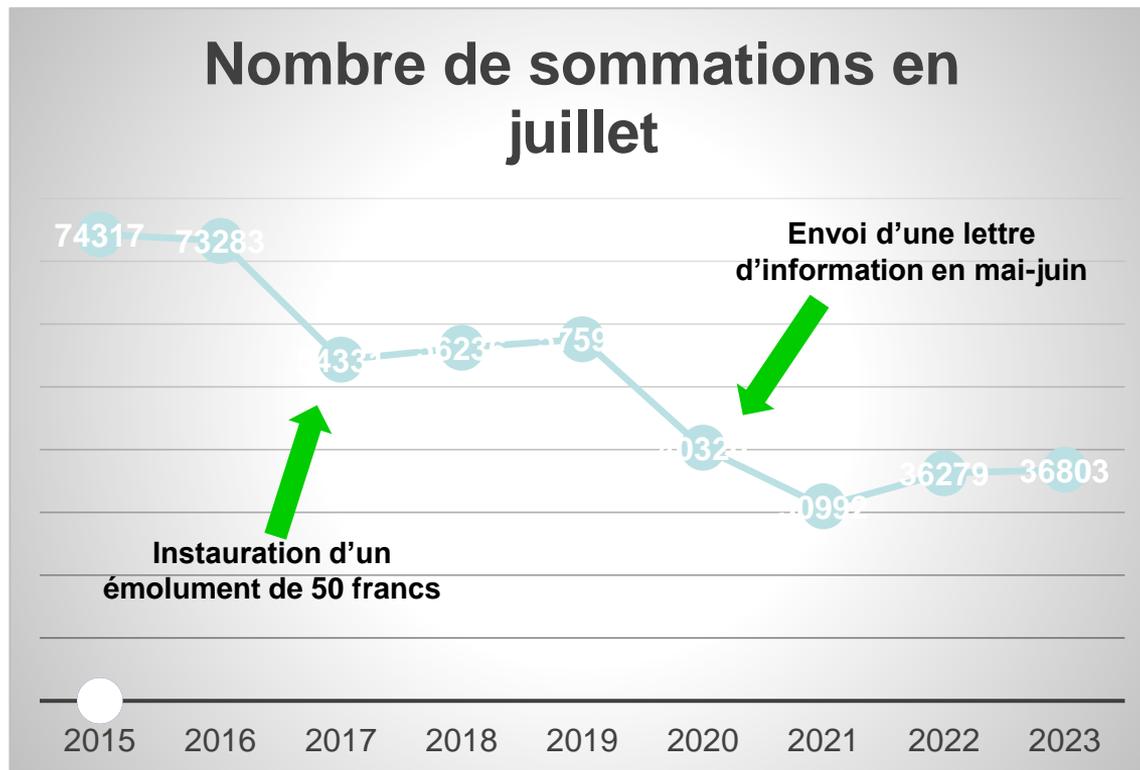
56'861	Sommations PP Année civile 2021
64'102	Sommations PP Année civile 2022
66'468	Sommations PP Année civile 2023

(Emolument sommation 50 francs)

La situation en chiffres

ACI - sommations et demandes de délais

Evolution de l'envoi des sommations pour les déclarations d'impôt non déposées au 30 juin (sans demande de délai)



La situation en chiffres

Un délai de tolérance et des demandes de délai gratuites

- Délai général du dépôt des déclarations d'impôt des PP fixé au **15 mars**, avec une tolérance **jusqu'au 30 juin**
- 133'835 lettres d'information ont été envoyées en mai 2023 pour rappeler leur obligation aux contribuables **et leur éviter une sommation** (contre 166'800 en 2022)
- **Des demandes de délai gratuites et accessibles via quelques clics grâce à la prestation e-Délai**

La situation en chiffres

ACI - Centre d'appels téléphoniques (CAT)



129'305

Formulaire
de contact

11'630

230'062
sollicitations
en 2023

 Skype
789



88'338

Soit une moyenne de 912 demandes traitées par jour ouvrable

La situation en chiffres

ACI - utilisation des e-prestations en 2023

e-PlanRecouvrement PM

239 dépôts électroniques
+ 579 papier

e-PlanRecouvrement PP

15'240 dépôts électroniques
+ 55'896 papier

Compte
fiscal

35'661
consultations

e-ACO PP

55'411 dépôts
électroniques +
16'151 papier

e-ACO PM

1'856 dépôts
électroniques +
1'105 papier

e-Délai

239'868

La situation en chiffres

Eco-facture

L'objectif est d'offrir aux contribuables la possibilité de renoncer aux multi QR-Factures pour les acomptes et les plans de recouvrement et d'économiser ainsi du papier. **13'250** contribuables ont adhéré à l'éco-facture au 31.12.2023.

Comment adhérer à l'éco-facture ?

- ✓ via la prestation e-ACO PP et e-ACO PM
- ✓ via la prestation e-plrec
- ✓ par courrier ou contact (guichet, téléphone, formulaire de contact)



Des projets orientés usagers

Plusieurs objectifs

Répondre
aux besoins
des usagers
et usagères

Être proactif
plutôt que réactif

Sensibiliser les contribuables
à leurs droits et devoirs



Différents publics cibles
avec des compétences et
connaissances diverses

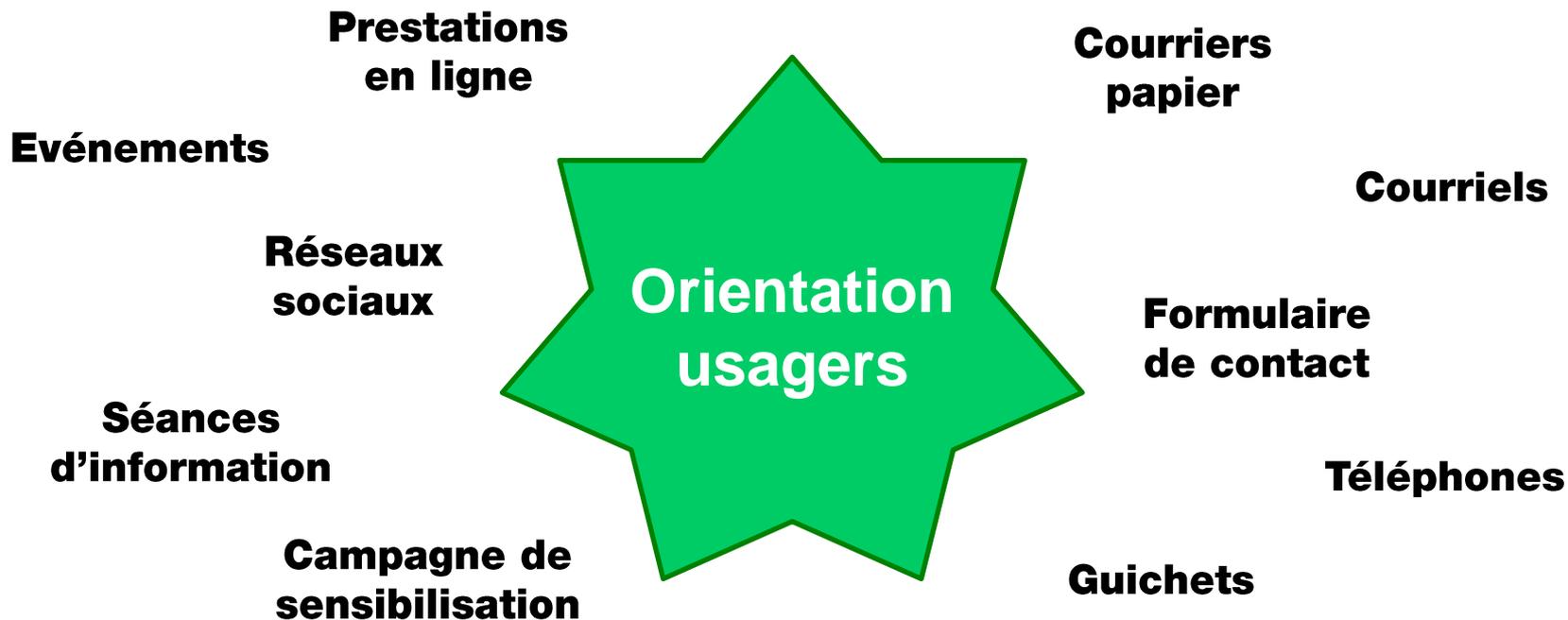
Demeurer une
administration
à 360 degrés

Simplifier la vie
aux usagers et
usagères

Promouvoir
les prestations
en ligne

Des projets orientés usagers

Qu'est-ce que cela signifie?





Direction générale de la fiscalité

Nos différentes prestations

VaudTax (prestation et logiciel)
déposer sa déclaration d'impôt



Interop – demander l'accès aux données du RF

e-Aco PP – déposer une demande
de modification d'acompte

Formulaire de contact

IS-P2 : déclarer les retenus d'impôt source

ReqDes

e-Aco PM – déposer une demande
de modification d'acompte



SMS IFD

Consulter son compte fiscal (MIE)

Eco-Facture

**e-Délai (PP et PM) – demander un délai
pour le dépôt de la déclaration d'impôt**

**e-PJ (PP et PM) – déposer des pièces justificatives
ou demander un délai pour le dépôt des pièces**

**Paiement par carte
machine de débit**

e-Facture/e-Bill

**e-Plan de recouvrement (PP,PM et IS) –
demander un arrangement de paiement**

e-Dégrevement

e-DIPM : déposer sa déclaration d'impôt pour les PM

Des projets orientés usagers

Création de tutoriels (prestation en ligne VaudTax)

Sessions



CAT



Feedbacks

Feedbacks



Réflexion



Tutoriels

Des projets orientés usagers

Campagne de sensibilisation des jeunes

2023

Lancement d'un
concept ludique

Partenariat
avec le CSP

Plus de 500
jeunes touchés

Plusieurs Sessions
VaudTax pour les jeunes

Je ne gagne rien,
je ne pensais pas
devoir remplir une
déclaration...

J'étais sûr que
l'Etat mettait le plus
d'argent pour les
routes...

Je crois que je
viens de comprendre
l'utilité de payer
des impôts

2024

Sessions VaudTax pour
les jeunes pérennisées

Collaboration avec les travailleurs
sociaux dans les gymnases

Reconduction
du partenariat
avec le CSP

Demande en hausse de la
part des établissements
du postobligatoire

Du coup, j'ai jeté
ma déclaration est
à la poubelle...
Oups !

Mes parents m'ont
dit que je n'avais pas
besoin de remplir une
déclaration

Des projets orientés usagers

Pérennisation des sessions VaudTax

- Une quinzaine de sessions VaudTax ont été organisées en 2023. Elles ont permis à quelque 400 contribuables de se familiariser à la prestation en ligne VaudTax
- Vu le succès rencontré (et les demandes déjà reçues), la Direction générale de la fiscalité a décidé de pérenniser ces sessions qui se dérouleront en 2024 à Lausanne, Nyon, Vevey et Yverdon-les-Bains.
- Ces sessions ont également permis d'obtenir un précieux retour des utilisateurs et de dégager certains axes d'amélioration

Des projets orientés usagers

Événement le 19 mars à l'attention des contribuables

A la découverte des impôts !

Vous souhaitez....

- *Tout savoir sur le monde des impôts et comprendre à quoi ils servent ?*
- *Découvrir les visages de l'Administration cantonale des impôts ?*
- *Tout savoir sur les prestations en ligne et notamment les nouveautés VaudTax ?*
- *Poser vos questions à des collaboratrices et collaborateurs chevronné-e-s ?*
- *Partager un moment convivial en présence de la conseillère d'Etat Valérie Ditti.*



Alors rendez-vous le 19 mars 2024 de 17h30 à 20h00 au Swiss Tech Convention Center de l'EPFL!

Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire jusqu'au 15 février 2024 par courriel (dgf.evenement@vd.ch). Le nombre de places étant limité, la validation se fera selon l'ordre des inscriptions.

Des projets orientés usagers

Refonte des pages impôts sur le site vd.ch

- Volonté du BIC d'améliorer la relation Etat-citoyens en travaillant notamment sur le site vd.ch
- En collaboration avec le BIC, un projet pilote de refonte des pages impôts a été mené ces derniers mois
- Objectif: simplifier la recherche d'informations en optimisant la navigation pour l'utilisateur
- Les principaux axes d'amélioration identifiés seront réalisés courant 2024 sur les pages vd.ch/impots

Sélection prestations

Dans ce thème

Déterminer / modifier ses acomptes avec e-ACO pour les individus (personnes physiques)

Remplir ma déclaration d'impôt avec la prestation VaudTax pour les individus (personnes physiques)

Demander un arrangement de paiement / plan de recouvrement (personnes physiques ou morales)

Consulter son dossier fiscal

Contacteur l'administration cantonale des impôts

VOIR TOUT

- [Impôts pour les individus \(personnes physiques\)](#)
- [Impôts pour les sociétés \(personnes morales\)](#)
- [Pour les employeurs \(impôt à la source, certificat de salaire, attestation de rentes\)](#)
- [Pour les partenaires professionnels \(communes, notaires, fiduciaires, etc.\)](#)
- [Les impôts à quoi ça sert ?](#)
- [Formulaires, directives et barèmes](#)
- [Contacter l'Administration cantonale des impôts](#)

Des projets orientés usagers

Nouveau concept pour le Groupe des utilisateurs

- Le Groupe des utilisateurs (GDU) existe depuis 2005. Il est composé d'une vingtaine de membres issus de la société civile et est chargé de réfléchir aux simplifications et améliorations pouvant être apportées à la déclaration d'impôt, à la perception et dans les contacts avec l'Administration cantonale des impôts
- Il est appelé dès cette année à évoluer avec la création de groupes thématiques (informatique, jeunes, non francophone, aînés, etc.) et se nommera à l'avenir «Fiscalement vôtre»

Des projets orientés usagers

Modernisation des Instructions générales

- Refonte visuelle
- Réorganisation et regroupement de certains chapitres pour offrir une meilleure lisibilité et compréhension
- Ajout d'une table des matières dynamique
- Instauration du langage FALC si possible



Merci de votre attention
Place aux questions!